



**FRANCE
KARATÉ**

CRITÈRES DE SÉLECTION

CHAMPIONNATS D'EUROPE CADETS, JUNIORS, ESPOIRS (U21)
Tbilissi (Géorgie) 9-11 février 2024

Les Championnats d'Europe cadets, juniors, U21 de Tbilissi (Géorgie) constituent un objectif prioritaire de la saison sportive pour l'ensemble de la Direction Technique Nationale. Après les Championnats d'Europe de Larnaca (Chypre) en février 2023, l'objectif est de continuer à former le futur de l'Équipe de France seniors et faire briller la France à l'international.

INDIVIDUELS COMBAT - CADETS

LES COMPÉTITIONS RETENUES :

> **COUPE DE FRANCE CADETS - 25 NOVEMBRE 2023**

> **COUPE DE FRANCE JUNIORS (SURCLASSÉS) - 11 NOVEMBRE 2023**

Un athlète vainqueur de la Coupe de France cadets prendrait une option sur la sélection.

Toutefois, si d'autres cadets réalisent une performance significative à la Coupe de France juniors, alors le staff des Équipes de France analysera le parcours des combattants aux 2 compétitions précitées.

La proposition de sélection sera transmise à la Direction Technique Nationale. Si un doute persiste, la priorité sera donnée aux résultats de la Coupe de France cadets.

INDIVIDUELS COMBAT - JUNIORS

LES COMPÉTITIONS RETENUES :

> **COUPE DE FRANCE JUNIORS - 11 NOVEMBRE 2023**

> **COUPE DE FRANCE SENIORS (SURCLASSÉS) - 18 NOVEMBRE 2023**

Un athlète vainqueur de la Coupe de France juniors prendrait une option sur la sélection.

Toutefois, si d'autres juniors réalisent une performance significative à la Coupe de France seniors, alors le staff des Équipes de France analysera le parcours des combattants aux 2 compétitions précitées.

La proposition de sélection sera transmise à la Direction Technique Nationale. Si un doute persiste, la priorité sera donnée aux résultats de la Coupe de France juniors.

INDIVIDUELS COMBAT - ESPOIRS (U21)

LES COMPÉTITIONS RETENUES :

> **COUPE DE FRANCE SENIORS - 18 NOVEMBRE 2023**

Le staff des Équipes de France analysera les résultats, tout en tenant compte des parcours, de la Coupe de France seniors.

La proposition de sélection sera transmise à la Direction Technique Nationale qui pourra, en cas de doute et après analyse des parcours, prendre en compte les résultats internationaux de l'année 2023.

INDIVIDUELS KATAS CADETS - JUNIORS - ESPOIRS (U21)

LES COMPÉTITIONS RETENUES, PAR ORDRE DE PRIORITÉ :

> CHAMPIONNATS D'EUROPE CADETS, JUNIORS, U21 - FÉVRIER 2023

Un athlète médaillé en individuel aux Championnats d'Europe cadets, juniors, U21 2023 et qui resterait dans la même catégorie d'âge prendrait une option sur la sélection. Toutefois il devra performer à la Coupe de France kata et respecter le programme (stages et compétitions) de l'Équipe de France.

> COUPE DE FRANCE KATA - 01 DÉCEMBRE 2023

Le vainqueur prendrait une option sur la sélection aux Championnats d'Europe cadets, juniors, U21 2024.

> YOUTH LEAGUE VENISE (ITALIE) - DU 7 AU 10 DÉCEMBRE 2023

Le staff des Équipes de France sera attentif aux performances et analysera le parcours des sportifs participants à cette compétition internationale.

La proposition de sélection sera transmise à la Direction Technique Nationale.

ÉQUIPES KATA

La composition des équipes s'appuiera sur la capacité des sportifs à participer pleinement à un projet collectif. La constitution des équipes kata suppose de l'homogénéité athlétique et technique. L'état de forme et le niveau d'engagement durant les stages seront des éléments essentiels de sélection. Les athlètes doivent prouver aux sélectionneurs leur volonté d'entrer dans un projet équipe par leur implication sur et en dehors du tatami.

LES CRITÈRES RETENUS :

> Les sportifs seront particulièrement évalués sur les critères suivants :

- Niveau affiché dans la compétition par équipe lors des Championnats d'Europe 2023 de Larnaca (Chypre) ;
- Niveau affiché et analyse du parcours aux Championnats de France 2023, Coupe de France 2023 et durant les stages nationaux ;
- Les niveaux technique et physique affichés lors des stages et en adéquation avec le niveau international ;
- L'envie et le dépassement de soi ;
- L'attitude et l'état d'esprit.

PRÉCISIONS

Il est important de préciser que les parcours parallèles ne relevant pas de ce programme n'entreront pas dans ces critères. Un résultat à une autre compétition ne pourra pas être pris en compte pour cette sélection.

Tous les athlètes susceptibles d'être sélectionnés se doivent de suivre la planification du programme Équipe de France et d'en respecter les règles. La Direction Technique Nationale pourra prendre la décision d'exclure un sportif du parcours de sélection, voire de la sélection, si elle constate un manque d'implication ou un comportement inadapté ou irrespectueux par rapport aux exigences déterminées par la Direction Technique Nationale.

En combat, la Direction Technique Nationale se réserve le droit de sélectionner un(e) athlète issu(e) d'une catégorie de poids différente de celle de sa catégorie initiale, s'il juge le niveau de performance supérieur.

ANNONCE DES SÉLECTIONS

Après proposition des entraîneurs nationaux, le Directeur Technique National annoncera les sélections au cours du mois de décembre 2023.